

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Date d'émission 2020-09-10

Date de révision 2020-09-11

Version 1.01

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Liquide nettoyant pour Xerox Produits
Référence 042K04800

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d'encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France
 33 rue des Vanesses CS
 30026 Villepinte
 95926 Roissy Charles de Gaulle
 Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Quality, Sécurité & Environment
 Director

Téléphone +33 01 55 85 67 81

Télécopie 01 55 85 76 78

Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safety sheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucune mesure requise
Mention d'avertissement Aucune mesure requise

Mentions de danger Aucune mesure requise
Conseils de prudence Aucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger
Eau	60-80	7732-18-5	231-791-2	--	--
Glycérine	10-20	56-81-5	200-289-5	--	--
Propane-1,2-diol	10-20	57-55-6	200-338-0	--	--
Solvant organique	1-<10	Propriétaire	Répertorié	Eye Irrit. 2	H319
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol	1-5	112-27-6	203-953-2	--	--
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes, Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher, Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Ingestion	Rincer la bouche, En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut provoquer une légère irritation
Peau	En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles
Inhalation	Aucun effet connu d'après les informations fournies
Ingestion	Aucune information disponible
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair Aucune information disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle, Mettre en place une ventilation adaptée, Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos
Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte, Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé, au frais et au sec, En cas d' incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d' encre

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux, S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solution aqueuse	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
pH	7-9		
Point d'éclair	Aucune information disponible		
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Densité			
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	2-5 mPa.s		
Propriétés explosives	Non-explosif		

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Propriétés comburantes Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion et la thermolyse incomplètes produisent des gaz potentiellement toxiques tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, divers hydrocarbures, les aldéhydes et la suie

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Propane-1,2-diol	20 g/kg (Rat)	20800 mg/kg (Rabbit)	
2,2-(Éthylènedioxy)diéthanol	17 g/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit)	3.9 mg/L (Rat) 4 h
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène

Autres effets toxiques

Sensibilisation Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Effets sur certains organes cibles personnes sensibles
Aucune information disponible

Danger par aspiration Sans objet

11.2 Information on other hazards

Propriétés de perturbation endocrinienne Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 08 03 08

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2020-09-10
Date de révision 2020-09-11
Remarque sur la révision Commercialisation initiale
Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérine	STEL 30 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
	TWA 10 mg/m ³				
Propane-1,2-diol	STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 474 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 470 mg/m ³ STEL 1410 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ STEL 450 ppm			
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol				AGW 1000 mg/m ³	
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³		AGW 1 mg/m ³	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol		SS-B** TWA 1000 mg/m ³ STEL 2000 mg/m ³			
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	SS-C** TWA 5 mg/m ³ STEL 5 mg/m ³	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ Ceiling 10 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol					STEL 163 ppm STEL 1000 mg/m ³ TWA 114 ppm TWA 700 mg/m ³
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Propane-1,2-diol	TWA 100 mg/m ³				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m ³ STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m ³
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ³	TLV 5 mg/m ³ TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m ³ Indicative STEL 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

FDS n° : D-40038

Cleaning Solution

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.